

ACTION URGENTE

COLOMBIE. UNE MILITANTE HARCELÉE POUR SA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Deux hommes sont entrés de force dans une propriété de la défenseure des droits humains Blanca Nubia Díaz, en demandant à voir l'une de ses filles. Mère et fille font l'objet de menaces et d'actes d'intimidation tandis qu'elles luttent pour que justice soit faite dans une affaire de violences sexuelles.

Le 3 janvier 2015, deux hommes sont entrés de force dans une propriété de la défenseure des droits humains **Blanca Nubia Díaz** à Riohacha, dans le département de La Guajira (nord de la Colombie). Ils ont demandé à voir l'une des filles de la militante, mais les deux femmes ne vivent pas là. Avant de partir, ils ont ordonné à la famille occupant les lieux de s'en aller. Le 29 décembre, la porte d'entrée de cette maison a été enfoncée.

Blanca Nubia Díaz, membre du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE), lutte pour obtenir justice pour l'une de ses filles, Irina del Carmen Villero Díaz, violée, torturée et tuée par des paramilitaires en 2001. En juin 2014, la fille de la militante recherchée par les deux hommes a été violée dans le département de La Guajira. Elle a depuis quitté la région, et bien que ces événements aient été signalés auprès du bureau du procureur général, les investigations sont au point mort. Concernant l'affaire d'Irina del Carmen Villero Díaz, les autorités judiciaires enquêteraient sur un puissant trafiquant de drogue récemment arrêté, qui entretient des liens avec les paramilitaires.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant à la sécurité de Blanca Nubia Díaz et sa famille, et exhortez les autorités à assurer leur sécurité, dans le respect total de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur les menaces adressées à ces personnes, sur les sévices et l'homicide dont a été victime Irina del Carmen Villero Díaz en 2001, ainsi que sur le viol d'une de ses sœurs en 2014, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- engagez-les à prendre des mesures immédiates pour démanteler les groupes paramilitaires et rompre leurs liens avec les forces de sécurité, conformément à l'engagement du gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales ;
- priez-les instamment d'agir conformément aux recommandations et conclusions émises par certains mécanismes régionaux et internationaux qui luttent pour la protection des droits des femmes et contre les violences à leur égard.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 FÉVRIER 2015 À :

Président de la Colombie

Juan Manuel Santos
 Presidente de la República
 Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26
 Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Excmo. Sr.*

Presidente Santos, / Monsieur le

Président,

Procureur général

Eduardo Montealegre
 Fiscalía General de la Nación
 Diagonal 22B No. 52-01 (Ciudad Salitre)
 Bloque C Piso 4, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (composez le

2023 quand vous tombez sur le

répondeur)

Formule d'appel : *Estimado Sr Fiscal*

General, / Monsieur le Procureur

général,

Ministre conseiller en matière d'après- conflit, de droits humains et de sécurité

General (r) Oscar Adolfo Naranjo Trujillo
 Ministro Consejero para el Postconflicto,
 Derechos Humanos y Seguridad
 Calle 7 No. 6-64, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Estimados Sr.*

Ministro Consejero, / Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

COLOMBIE. UNE MILITANTE HARCELÉE POUR SA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le conflit armé interne qui déchire la Colombie depuis plus de 50 ans oppose les forces de sécurité et les paramilitaires à divers mouvements de guérilla. Toutes les parties au conflit continuent de commettre de façon généralisée de graves crimes de droit international et d'autres violations des droits humains, y compris des violences sexuelles à l'égard des femmes et des jeunes filles. Bien que bon nombre de ces atteintes aux libertés fondamentales équivalent à des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité, les autorités colombiennes n'ont toujours pas pris de mesures décisives pour mettre fin aux violences faites aux femmes dans le cadre du conflit et traduire les responsables présumés en justice. Le manque de sécurité dissuade la plupart des victimes et leurs proches de signaler ces agissements. Des témoins, des familles de victimes, des procureurs, des avocats et des juges impliqués dans des enquêtes relatives aux droits humains ont également été surveillés, menacés ou tués.

Bien que les autorités affirment que tous les paramilitaires ont été démobilisés au cours d'un programme lancé en 2003 et soutenu par le gouvernement, ces groupes continuent d'agir et de commettre de graves atteintes aux droits humains à l'encontre de défenseurs de ces droits et d'autres civils, parfois avec l'assentiment, voire la complicité, des forces de sécurité.

Le Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE) est une vaste coalition d'organisations de la société civile qui milite pour obtenir vérité, justice et réparation au nom des victimes du conflit armé interne qui déchire la Colombie depuis des années. Les membres des différentes branches du MOVICE à travers le pays sont fréquemment l'objet de menaces et de manœuvres d'intimidation.

Le 26 mars 2001, Irina del Carmen Villero Díaz, 15 ans, membre de la communauté indigène wayúu du département de La Guajira, a été torturée, violée puis tuée par des paramilitaires dans le quartier de Cuestecitas de la municipalité d'Albania, dans le même département. Lorsque sa mère a essayé de la retrouver, elle a été informée que plusieurs femmes avaient été tuées en même temps. La militante a tenté de découvrir où était le corps de sa fille mais elle a été forcée de quitter le département après avoir été menacée par les paramilitaires. Irina del Carmen Villero Díaz a été enterrée anonymement. Ce n'est qu'en 2010 que Blanca Nubia Díaz a pu récupérer la dépouille. Elle a inhumé sa fille en août 2010 selon les coutumes du peuple indigène wayúu. L'enquête sur cette affaire n'a pas avancé en plus de 10 ans.

Blanca Nubia Díaz et ses proches ont été menacés à plusieurs reprises au cours de ces dernières années. En 2014, son frère et d'autres parents ont reçu des appels menaçant un de ses fils. Pour en savoir plus sur la tentative d'enlèvement de la militante, rendez-vous sur <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR23/004/2012/fr>.

Personnes concernées : Blanca Nubia Díaz et sa famille
Hommes et femmes

AU 10/15, AMR 23/002/2015, 16 janvier 2015

AMNESTY
INTERNATIONAL

